

RÉPONSE AU RAPPORT SOMMAIRE DU COMITÉ D'ÉVALUATION DE
L'ACCREDITATION DE L'ACPAP (ARC) POUR LE PROGRAMME DE MAÎTRISE EN
ADMINISTRATION PUBLIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO OCCIDENTALE

De : Andrew Sancton, directeur du programme des administrations locales, mars 2009

Nous sommes reconnaissants aux évaluateurs pour leur analyse approfondie et exhaustive, et nous sommes très heureux que l'ARC recommande à l'unanimité notre accréditation par l'ACPAP pour une durée totale de sept ans. L'ARC décrit notre programme de maîtrise en administration publique comme « un bon programme qui affiche d'excellents résultats et jouit d'une réputation bien méritée ».

Nous apprécions les conseils que nous avons reçus au sujet du nouvel environnement concurrentiel des programmes de MPA. Il n'en demeure pas moins que nous sommes le seul programme en Ontario spécialement conçu pour répondre aux besoins des étudiants à temps partiel qui sont des gestionnaires en exercice dans les administrations locales. Notre expertise académique en matière d'administration locale est sans égale. Nous pensons que les défis posés par les nouveaux programmes ont davantage d'incidence sur notre capacité à attirer des étudiants à temps plein qui ont récemment obtenu leur diplôme de premier cycle. Nous nous engageons à examiner notre capacité à recruter ces étudiants de premier cycle hautement qualifiés et à leur offrir un choix plus large de cours liés à l'administration publique.

Comme le rapporte l'ARC lui-même, le MPA « bénéficie du soutien du département de sciences politiques ». Par conséquent, nous ne voyons pas de « défis » particuliers découlant de son rattachement au département de sciences politiques. Cependant, comme le recommande l'ARC, nous avons déjà lancé de nouvelles initiatives visant à étendre nos « liens avec d'autres départements et programmes au sein de la faculté des sciences sociales ».

En ce qui concerne les autres commentaires et suggestions, nous les examinerons tous attentivement. Toutefois, dans la conjoncture économique actuelle, nous ne pensons pas qu'il soit réaliste de recommander une augmentation des frais de scolarité ou d'espérer obtenir des fonds supplémentaires pour le soutien administratif.